

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
D E B E R G E R A C

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XLVI

65^e ANNÉE

1 9 7 4

Date à retenir :

Assemblée générale et Banquet

dimanche 20 octobre 1974



*Voulez-vous simplifier la tâche
de vos camarades du bureau ?*

Remplissez vite l'encart jaune
et retournez-le **sans retard** à Georges BRASSEM.



ADRESSES UTILES :

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU, 28, rue Candillac, Bergerac.

Le Secrétaire Général :

Jean GRAVIER, 7, Quai de la Pelouse, Bergerac.

Le Trésorier :

Georges BRASSEM, BP 57 Bergerac.

Adrezsez la correspondance au Secrétaire
et informez-le de vos changements d'adresse.

**Formulaire unique à garnir avec soin et à renvoyer
sans retard au Trésorier Georges BRASSEM, B.P. 57, 24103 BERGERAC**

I) IDENTIFICATION (en CAPITALES S.V.P.).

NOM : Prénom :

Profession exacte :

Adresse précise (avec code postal) :
(en cas de changement dans l'année).

II) PROCURATION : Je donne pouvoir mon camarade

M

(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A. G. ou laisser en blanc).
pour me représenter à l'Assemblée Générale du dimanche 20 octobre 1974.

A, le 1974.

Signature :

III) INSCRIPTION AU BANQUET :

Veuillez inscrire personnes à 45 F = F

IV) J'y ajoute ma **COTISATION 1974-75** +
(dont 8 F pour le Bulletin) (1) et (2) = 12 F

TOTAL : F

que je règle :

- a) par chèque postal (3 volets) ou chèque bancaire joint ;
- b) par mandat-chèque (à l'aide de la formule incluse) ;
- c) je réglerai cette somme le jour du Banquet.

V) FACULTATIF mais RECOMMANDÉ :

Veuillez envoyer de ma part le bulletin à notre camarade :

NOM Prénom Profession

Adresse précise :

que j'aimerais voir figurer au nombre des membres de notre Association.

De plus :

J'aimerais rencontrer notre camarade
que j'ai perdu de vue. Veuillez insérer cette annonce dans le prochain bulletin.

(1) Les Souscripteurs Perpétuels ne paient qu'une cotisation libératoire de 100 F, mais ils sont tenus au paiement du Bulletin Annuel.

— Cotisation des Membres Honoraires : 16 F par an.

(2) Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

J. GRAVIER

BERGERAC, le octobre 1974

7, QUAI DE LA PELOUSE

24100 BERGERAC

Mon cher camarade,

La fête annuelle de notre Association est fixée au dimanche 20 octobre 1974. Elle sera présidée par notre camarade le Général Henri MONTEIL.

Avant de continuer à vous donner le programme, j'ai la tristesse de vous annoncer que notre excellent camarade ROUJEAN qui a présidé le banquet l'an dernier est décédé. C'est une grande perte pour notre Amicale.

Le matin à 10 heures 30, se tiendra l'Assemblée Générale statutaire dans une salle de classe du Lycée Henri IV.

Nous aurons à prendre, cette année, des décisions importantes concernant l'avenir de notre Association. Notre vieil Etablissement semble condamné à terme, du moins en tant que Lycée. Je vous conseille de lire, à ce sujet, dans ce bulletin, le compte-rendu de la session extraordinaire de notre Conseil d'Administration en date du 12-12-73.

Je vous demande donc de venir nombreux à notre Assemblée ou, tout au moins, de vous y faire représenter en remplissant et en nous retournant le pouvoir.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, vous êtes invités, vous et les vôtres, les dames en particulier, ainsi que vos amis sympathisants, au banquet habituel qui sera servi au restaurant de l'aérogare de Bergerac-Roumanières, Tél. (53) 57.15.87, par le traiteur Jacques Bournizel. Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous rue du Professeur-Pozzi, à l'issue de la solennité du souvenir.

L'ensemble total des frais sera de 45 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le 15 octobre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez mon cher camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

NOVEMBRE

A Renée MÉOT.

*L'or des feuilles se mêle au vert déjà moins vif
De la cime des pins, semés sur l'étendue
Des forêts où, parfois, un ton pourpre situe
Un détail du tableau que brosse un vent plaintif.*

*Le ciel vaste est chargé d'une grisaille accrue
Que déchire, au passage, un long vol fugitif
D'oiseaux partant chercher, loin du soleil captif,
Vers d'autres horizons la lumière perdue.*

*C'est la saison discrète, et bientôt, le foyer
Réveillant ses tisons tentera d'égayer
De ses rayons dansants les âmes endeuillées.*

*C'est la saison secrète où, le cœur endormi,
Nous rêverons d'hier, les yeux clos à demi,
Dans la douceur intime et chaude des veillées.*

(« Reflets changeants »),

Ed. du Sol Clair - 1950.

MEMBRES D'HONNEUR :
 M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS
 (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AM-
 BROISE BERNARD (1880-1962), M.
 LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER
 (1841-1922), M. LE PROFESSEUR
 CHARLES DE BOECK (1856-1939),
 M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE
 L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-
 1945), M. JACQUES CHASTENET, DE
 L'ACADÉMIE FRANÇAISE, M. ÉMILE
 COUNORD (1842-1927), M. MARCEL
 FLOURET, (1892-1971) M. LE PRO-
 FESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVAS-
 TINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL
 PAUL MATTER (1872-1959), M.
 PAUL MOUNET (1847-1922, M. MOU-
 NET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE
 RABIER (1846-1922), M. PAUL
 VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
 MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JAR-
 NAGE (1869-1939), MADAME MI-
 CHELLE AUBERT-FREDET (1891-
 1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-
 1970), MARCEL FLOURET (1892-
 1971), M. PIERRE DE MADAILLAN
 (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE
 MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI
 (1884-1967), MADAME RENÉE ROUS-
 SEAU-DUCHEZ.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL
 PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOC-
 TEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926),
 M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921),
 M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU
 (1881-1966).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
 M. LE SOUS-PREFET HENRY BOUIX,
 M. LE MAIRE LOUIS PIMONT, MA-
 DAME LA DIRECTRICE MARIE-THÉ-
 RÈSE ELIZONDO.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUS-
 SEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRIS-
 TIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE
 GÉNÉRAL, J. GRAVIER ; TRESORIER,
 M. GEORGES BRASSEM ; ADMINIS-
 TRATEURS : MM. JEAN BARTHE,
 RENÉ CALVÈS, ANDRÉ DELPERIER,
 MICHEL MANET, CHARLIE REY, AL-
 BERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

65^e ANNÉE

XLVI^e BULLETIN

1974

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE
 L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRA-
 TION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR
 LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. ROBERT MASSIEU
 ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUS-
 TRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
 TRILLAUD A BERGERAC



SOMMAIRE

- 4 Situation financière.
 Georges BRASSEM.
- 5 Réunion du Conseil d'Administration.
- 9 Assemblée générale du 28 octobre 1973.
- 12 Discours du XLVI^e banquet
 Didier LOUREC.
 René ROUSSEAU.
 Raymond ROUJEAN.
- 24 Petite chronique bordelaise.
- 25 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 26 Le coin des jeunes.
- 28 La vie du Lycée en 1973-74
 par un élève de terminale.
 Les anciens et... l'Histoire.
- 30 Promenade de Printemps.
- 40 Nécrologie.

SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF		
DISPONIBLE au 5 août 1974		
Crédit Commercial de France.	167,14	
Caisse d'Epargne de Bergerac	1.752,38	
C. C. P. Limoges 367.52	<u>42,09</u>	
	1.962,51	1.962,51
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	9.897,50	9.897,50
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 39, av. du 108 ^e R.I., Bergerac.	45.000 »	<u>45.000 »</u>
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1972	55.824,96	
Gain de l'exercice.	<u>1.017,05</u>	
	56.806,01	<u><u>56.860,01</u></u>

COMPTE DE GESTION

RECETTES		
1 ^{er} Disponible au 31 décembre 1972.		955,26
2 ^e Revenus ordinaires :		
Cot. Souscripteur perpétuel	100 »	
Rachat cotisations	80 »	
Cotisations (179)	640 »	
Bulletins (160).	1.432 »	
Dons.	94 »	
Loyer (juin 73 à août 74, soit 15 mois).. . . .	7.500 »	
Intérêts Caisse d'Epargne.	6,07	
Coupons intérêts C. C. F.	201,60	
Banquets.	2.560 »	
Vente obligations	<u>8.431,03</u>	
	21.044,70	<u>21.044,70</u>
		<u><u>21.999,96</u></u>
DÉPENSES		
Envel. mandats C.C.P.	18,20	
Taxe C. C. P.	5 »	
Impôts immeuble.	912 »	
Tombes (MM. Pucheu et Coq)	285 »	
Timbres.. . . .	15 »	
Caveau	70 »	
Achat liqueurs pour banquet.. . . .	142 »	
Assurances	260,63	
Gerbe monument.	80 »	
Papeterie Trillaud (Bulletins).	3.464,60	
— (lettres)	171,56	
Tampons.	24,60	
Sanitaire immeuble (facture M. Goux).	1.608,70	
Frais Secrétariat.. . . .	103,15	
—	165 »	
Droits de garde des titres.. . . .	32,01	
Achat de titres	10.000 »	
Banquets.	<u>2 680 »</u>	
	20.037,45	<u><u>20.037,45</u></u>

RÉSULTATS

Gain sur recettes.	1.962,51	
Gain du portefeuille	<u>9,80</u>	
	1.972,31	

Réunion extraordinaire du Conseil d'administration

du 12 décembre 1973

Présents : *Le Président René Rousseau ; Gravier, Secrétaire ; Brassem, Trésorier ; Barthe, Calvès, Delpérier, De Meslon, Manet, Rey, Védrières, Videau.*

A l'issue de cette réunion, motivée par la décision de la Commission de la Carte scolaire, la motion suivante a été adoptée à l'unanimité et transmise aussitôt :

au Maire de Bergerac,
au Préfet,
aux Parlementaires,
et aux autorités académiques.

Le Conseil d'Administration de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Henri IV, réuni en Commission Extraordinaire le 12 décembre 1973, ayant pris connaissance des travaux de la Commission de la Carte Scolaire, réunie le 27 novembre 1973, à Périgueux, qui propose à la décision ministérielle l'interdiction pour le Lycée Henri IV de recruter des élèves au niveau des classes de seconde, se permet d'exposer à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale les réflexions suivantes :

Essayant d'écarter le facteur subjectif et émotionnel qui s'attache pour nous à un établissement chargé d'histoire et de souvenirs, nous avons demandé les opinions des usagers actuels du Lycée Henri IV : Lycéens et professeurs. Elles concordent de façon remarquable et souhaitent également la survie de notre vieil établissement :

« On n'est pas si mal que cela au Lycée Henri IV, on s'y trouve même très bien... » 1970.

« ...Eloignez de nous ces lycées climatisés et anonymes et laissez nous notre bon vieux Henri IV... » 1971.

« Certes il y a des gouttières, des murs décrépis, des marches usées mais, des lézards vous n'en trouverez point alors que l'on en trouve bien souvent dans des bâtiments neufs au bout de 3 ans d'existence. Car vous reconnaîtrez qu'il y a quelque noblesse à avoir des rides à 102 ans et bien peu à 3 ans ! » (Michel Longy, 1972).

Telles sont les affirmations répétées et concordantes des quatre ou cinq dernières promotions sortantes de Lycéens s'exprimant par la bouche de leurs condisciples invités aux Réunions Annuelles de notre Association.

Chez les Professeurs, même attachement à leur vieux Lycée.

La disposition des locaux scolaires au rez-de-chaussée, l'insonorisation des salles, grâce aux murs épais, tous ces facteurs contribuent à donner à la population scolaire une atmosphère de calme, de discipline librement consentie, très appréciable, difficile à trouver ailleurs.

D'autre part les projets avancés nous paraissent sujets à caution :

1°) *Utiliser le Lycée Henri IV comme C.E.S. :*

Si l'on juge que l'état des bâtiments les rend impropres à recevoir une population d'adolescents, à plus forte raison ils ne sauraient accueillir des élèves plus jeunes qui ont davantage besoin de confort.

2°) *Utiliser le Lycée comme centre d'hébergement :*

Ici encore la notion de confort devrait prévaloir et il faut penser aux inconvénients multiples dont le moindre ne serait pas la rupture du rythme scolaire de nos Lycéens.

De toute façon, il semble indispensable qu'un démantèlement physique ou moral, tel le non recrutement à partir de la 2^e ne soit amorcé sans qu'une structure d'accueil soit *préalablement* mise en place.

En conclusion :

Nous pensons que, pour une fois la notion actuelle de « Qualité de la vie » semble compatible avec la politique d'austérité préconisée par Monsieur le Premier Ministre.

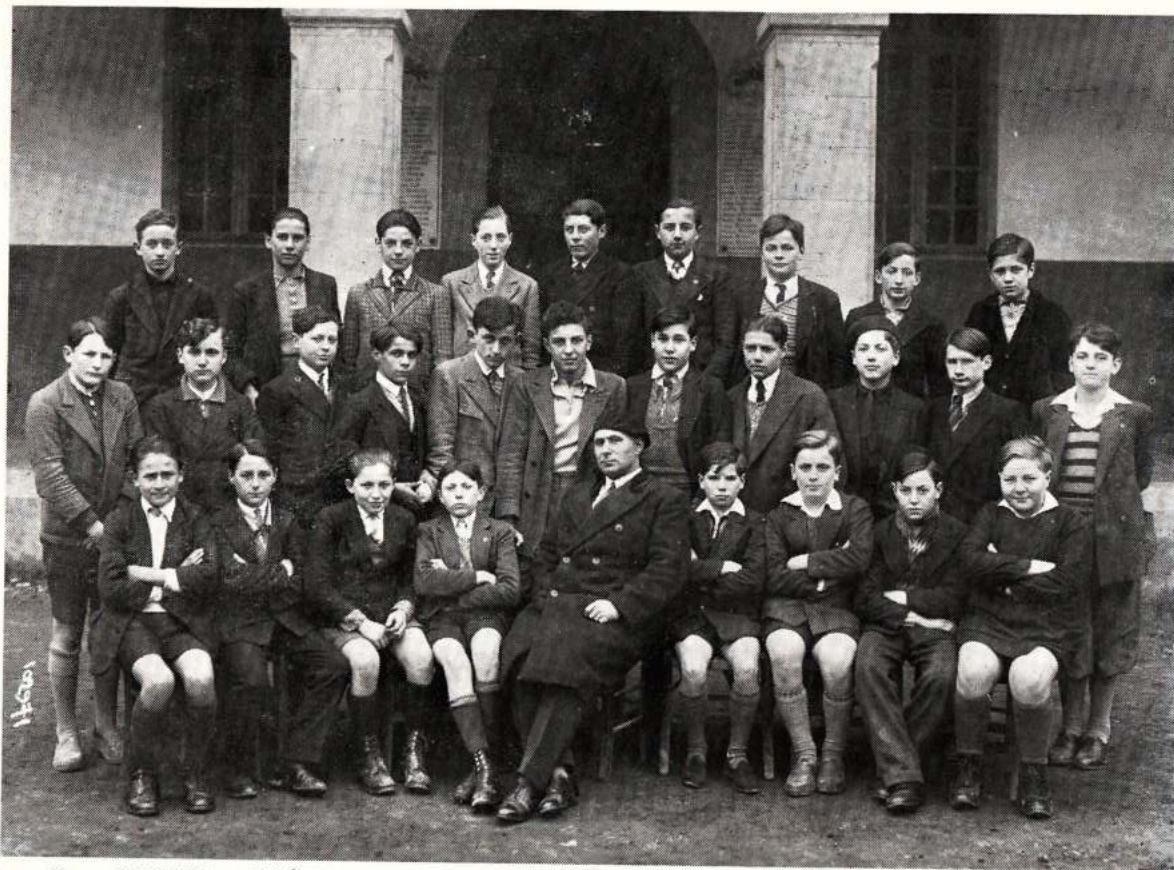
Nous sommes persuadés en effet que si, au prix modeste d'un effort de rénovation et de modernisation — en cours d'exécution d'ailleurs — on pouvait restaurer notre vieux Lycée dans sa forme actuelle, il pourrait, pendant de nombreuses années encore, abriter maintes générations de Lycéens heureux.

Le Président : D^r R. ROUSSEAU.



Au rendez-vous des souvenirs...

Voici la photo d'une classe de 4^e prise en 1934 :



De gauche à droite. — Haut : GRAVIER - CHIÈZE - GIRARD - MOUROT - COURGET - GALTIER - X... - PREVOT - LÉVY.
2^e rang : LESCURE - PROMIS - FORIE - GALLON - NADAL - BÉZIAT - DREUIL - BONNAMY - X... - X... - DE LAPOYADE.
Assis : BOUTIER - X... - FOUGEYROLLAS Yves - PERRIER - M. BARTHE, prof. - COMOLET - GÉRARDIN - BILLAT - CALVÈS.

Les camarades qui voudraient bien nous confier de même la photo d'une de leurs classes pour le Bulletin seront les très bienvenus.

Assemblée générale ordinaire du 28 octobre 1973

Les anciens élèves ont tenu leur Assemblée générale ordinaire et statutaire le dimanche 28 octobre, vers 10 heures 30, dans la grande salle maintenant habituelle de l'aile Sud de notre vieux Lycée donnant sur la rue Lakanal.

Présents :

Audy, Barthe (Jean), Blais (Henri), Boudenot, Bourzac, Brassem (Camille), Brassem (Georges), Breton (Christian), Calvès, Communeau, Delmon, De Meslon, Delpérier, Dupuy (Pierre), Filhoulau (Guy), Faurie, Géraud-Jardel, Giraudel (Philippe), Gaillard, Gravier, Guibert, Grégoire (André), Lavergne, Lacombe (Maxime), Lusignan (Guy), Majou, Manet, Marvier, Paris (Jean), Picaut, Ramadour, Ripoche, Roujean, Rousseau (René), Sarraute, Simounet (Guy), Védrières, Verprat (Jean), Villadary (Gaston), Vachia, Vincenot (Pierre).

Représentés par des pouvoirs réguliers :

Blachon, Bost (Gaston), Castanier, Cazenave, Charrière, Charropin, Chaumard, Chevalier (Pierre), Cousset, Devine (René), Ducongé, Duvigneau, Mme Flamari-Noreau, Fournier (Jean), Gast, Géraud (Jean), Gonthier, Huraut, Jacquet-Lagrèze, Jaffart (Guy), Jouanel (Pierre), Labonne, Lacroix, Lartigue, Lafon (Pierre), Lapaquellerie (René), Lefèvre (Jean), Mathieu, Matignon, Mermod (Jacques), Morin (Sully), Pampouille, Pascal, Penaud (Jacques), Philibert, Picaut, Ranoux, Regnaud (Guy), Regnaud (Philippe), Roger, Rougier (Raymond), Rougier (René), Tamarelle, Tauziac, Texier, Teyssandier, Trillaud, Veillet-Lavallée, Venencie (Henri), Ventenat, Videau, Villot.

Le Président René Rousseau rappelle d'abord avec émotion les trop nombreuses disparitions d'une année si funeste de l'association.

Le Professeur Barthe, Doyen du Conseil et Secrétaire par intérim présente les excuses des absents et lit quelques passages des lettres de camarades

Il souligne que le dernier bulletin est en totalité l'œuvre de notre regretté Secrétaire Robert Coq qui y consacra ses dernières forces.

Les Elections. — Il invite ensuite l'assemblée après examen des pouvoirs à procéder au renouvellement statutaire du quart des membres du conseil : MM. Bardon Joseph, Delpérier, Védrières, Videau, sont réélus à mains levées sans opposition.

La même unanimité chaleureuse se fait pour la désignation de : MM. Jean Gravier et de Charlie Rey, en remplacement de deux camarades disparus : Robert Coq et Pierre Pucheu.

Jean Gravier accepte d'assumer les fonctions de secrétaire général.

Jean Barthe se réjouit de remettre ses pouvoirs temporaires à un de ses anciens élèves qui s'acquitte de ses devoirs de conseiller pédagogique avec autant de tact que de dévouement.

Trésorerie. — Le Trésorier Georges Brassem expose alors la situation financière que est parfaitement saine malgré les dépenses effectuées pour la modernisation de l'immeuble de l'association. En vue d'accroître les revenus il a vendu tous les anciens titres pour prendre des obligations récemment émises à 9,30 %. On peut désormais envisager une action plus importante en faveur des lycéens d'Henri IV.

Georges Brassem propose d'accroître le nombre des jeunes participants à nos banquets, quelques pages du bulletin pourraient être réservées à nos futurs camarades, et du moins pour les classes de terminale, ce bulletin serait distribué gratuitement.

Approbation de l'Assemblée qui félicite le Trésorier pour sa gestion.

Information des Jeunes. — Une discussion à laquelle participent entre autres Calvès, Delmon, Guibert et Brassem Camille s'établit sur la meilleure façon d'aider les jeunes à s'orienter. Jean Barthe rappelle que l'ancien bureau a mené constamment une action discrète mais souvent très efficace pour aider à caser des camarades. Le nouveau Secrétaire Jean Gravier reprend une idée émise par lui il y a plusieurs années et reprise depuis en commission. Afin de donner une aide plus active aux Jeunes concernant leur orientation professionnelle, il propose de prévoir une série de causeries où d'anciens élèves, souvent parvenus au sommet de leur hiérarchie exposeraient à leurs cadets, de bouche à oreille, aussi bien les attraits de leurs professions respectives que les moyens d'y parvenir, sans négliger l'aide qu'ils pourraient parfois apporter eux-mêmes.

Ceci, évidemment dans le cadre exclusif, de l'Amicale, en se gardant d'empiéter sur les terrains et prérogatives d'associations diverses dont le caractère politique ou religieux ne serait pas compatible avec la stricte neutralité exigée par nos statuts.

La proposition de Gravier est approuvée et des volontaires s'inscrivent immédiatement : Christian Breton, professeur de médecine ; Delmon, cadre supérieur S.N.C.F. ; Gaillard, avocat ; Géraud-Jardel, viticulteur et directeur de la Cave de Monbazillac ; Lacombe, cadre supérieur pneumatiques ; Manet, cadre supérieur équipement du territoire ; Marvier, professeur (pour les grandes écoles), enfin le Président René Rousseau.

Cérémonie de la Flamme. — Le Président René Rousseau rappelle que la Flamme sous l'Arc de Triomphe sera ravivée par Pierre Charropin, qui présida notre banquet de 1972. La cérémonie aura lieu le jeudi 29 novembre.

Le Président fait remarquer qu'une erreur s'est glissée dans le Bulletin qui parle du 22 au lieu du 29.

Les camarades parisiens intéressés seront immédiatement avisés.

AUX MORTS

Après la visite des locaux récemment aménagés sous l'aimable conduite de la Directrice Madame Elizondo, on se rend au monument élevé à la mémoire de nos anciens morts pour le pays, grâce au legs de la famille Augiéras. C'est le traditionnel dépôt d'une gerbe par les deux élèves invités et l'observation d'une minute de silence dans un pieux recueillement.

RAYMOND ROUJEAN

(1908 - 1973)

Mes chers Camarades,

Le mauvais sort s'acharne sur notre amicale. Nous venons de perdre un de nos meilleurs amis : M. Raymond Roujean qui avait présidé l'année dernière notre fête annuelle. C'est une grosse perte car c'était le camarade le plus loyal, le plus honnête, c'était une des grandes personnalités de notre groupe.

Très affable, toujours prêt à rendre service, il s'était engagé à fond dans l'œuvre Périgourdine de secours aux habitants des taudis, il s'y donnait avec l'enthousiasme d'un caractère extrêmement bon.

Allié à une des famille qui font honneur à la ville de Bergerac, il avait pour nous mille raisons d'être un ami total et estimé.

Je pense que vous garderez tous le souvenir du discours qu'il a prononcé au mois d'octobre de l'année dernière.

Il gardera toujours une place prépondérante dans notre mémoire.

René ROUSSEAU.

XLVI^e BANQUET DU DIMANCHE 28 OCTOBRE 1973

Il a débuté à 12 heures 30, dans le salon du restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanière, sous la présidence de M. Roujean Raymond, ancien directeur des Tabacs à Périgueux.

Un menu avait été offert à chaque convive gracieusement exécuté par le camarade Trillaud.

MENU

Tourain blanchi - Médaille de galantine de faisans - Brochette de coquilles Saint-Jacques - Pièce de Charolais en croûte - Bouquetière de légumes d'automne - Quelques feuilles vertes au vinaigre - Le plateau des maîtres fromagers - La Charrette de glaces - Café - Liqueurs

VINS : Sauvignac sec - Pécharmant 1971 - Champagne.

Le traiteur Bournizel tint à confirmer sa réputation.

67 convives :

Audy, Barthe (Jean), Boudenot et Mme, Bourzac et Mme, Brassem (Georges), Breton (Christian), Calvès (René), Chevalier (Pierre), Collet, Château-Raynaud (Yvette, élève de terminale), Delmon, De Meslon, Delpérier et Mme, Devine (René) et Mme, Dupuy (Pierre), Mme et leur fils, La Directrice Madame Elizondo, Filhoulaud (Guy), Mme Flamary-Noreau, Foucaud (Jean), Forie, Gaillard (mairie-adjoint), Gast, Giraudel (Philippe), et Mme, Mme Goussebaïlle, Gravier, Grégoire (André) et Mme, Lavigne, Lacombe (Maxime), Lathoumétique, Lourec (Didier, élève de terminale), Majou, Manet, Marvier, Mathieu, Nouviale, Paris (Jean) et Mme, Picaud, Prichonnet, Ramadour, Regnaud (Guy), Ripoché, Rougier (René), Rougier (Raymond), Roujean et Mme, Mme Rousseau (Pierre), Rousseau (Michel), Rousseau (René), Sarzac (René), Sarraute, Sheffler, Simounet (Guy), Trillaud, Vachia, Védrières, Villadary (Gaston), Vincenot (Pierre), Vincenot (René).

Excusés :

Bost (Gaston), Castanier, Cazenave, Charrière, Delpla, Ducongé, Duvigneau, Géraud (Jean), Jaffart (Guy), Jouanel (Pierre), Lacroix, Lapaquellerie (René), Marty (André), Matignon (Jacques), Moreau, Pascaud, Penaud (Jacques), Ranoux, Rebière, Tamarelle, Texier, Veillet-Lavallée, Ventenat, Videau.

Discours de l'élève Didier LOUREC

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens au nom de ma camarade Mademoiselle Château-Raynaud, élève de TD, en mon nom et par là au nom de tous les élèves d'Henri IV, à vous remercier de nous avoir conviés à cette sympathique manifestation.

Le lien qui nous unit, c'est Henri IV. Henri IV nous a vus défiler entre ses murs à des époques différentes, mais, pour nous tous, il reste d'Henri IV quelque chose d'unique et de profond, gravé au plus intime de nos cœurs, il reste le souvenir impérissable de merveilleuses années passées au sein d'un groupe de camarades. Henri IV n'est plus très confortable, mais

c'est un bien petit détail à nos yeux, nous, élèves d'Henri IV. Henri IV, cela évoque pour nous un cadre et une société privilégiés, société formée d'individus ayant les mêmes préoccupations, les mêmes ambitions, le même état d'esprit, un endroit où l'entente est souvent facile à réaliser. Henri IV, cela reste un havre de paix, un univers où les difficultés restent mineures et où elles ont rarement des conséquences graves ; loin des problèmes financiers, des soucis matériels, des engagements personnels, ou des responsabilités dangereuses.

Henri IV, cela reste surtout un lieu de rencontre entre amis au sein d'une classe, car comme le dit Paul Janet : « C'est au lycée que se nouent les plus fortes amitiés ».

Henri IV, pour nous élèves ou anciens élèves, c'est un tremplin sur la vie, et volontairement nous oublierons les aspects négatifs pour ne voir que celui-ci : c'est à Henri IV que vous avez appris, que nous apprenons aujourd'hui à devenir des hommes dignes de ce nom, aussi, comprenons-nous que chaque année, vous, anciens élèves d'Henri IV, veniez ici faire cette sorte de « pèlerinage aux sources ».

Dicours du docteur René ROUSSEAU

président de l'Amicale

Mesdames, Messieurs,

Je veux tout d'abord m'acquitter d'un agréable devoir. Celui de remercier ces dames d'avoir bien voulu accompagner leurs maris et de rendre ainsi plus aimable notre traditionnelle assemblée.

Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Député-Maire, membres de droit de l'Amicale, n'ont pu assister à notre banquet, étant retenus par une manifestation officielle.

Comme d'habitude nous nous devons de les remercier de leur sollicitude pour le Lycée Henri IV. Madame la Directrice nous a fait visiter de nouvelles classes et annonce une extension du chauffage central.

Maître Gaillard, délégué de Monsieur Pimont, voudra bien transmettre à celui-ci notre gratitude avec toute son éloquence.

Madame la Directrice.

Nous sommes très touchés que vous ayez bien voulu être présente parmi nous.

Nous savons tous les soins que vous apportez à la bonne marche de cet établissement pour lequel battent encore nos cœurs.

Bien sûr les murs ne sont plus neufs. Ils portent, encore, peut-être les hiéroglyphes tracés il y a bien longtemps par des élèves irrespectueux.



Mais pour nous, vous en symbolisez l'âme qui surmonte et dépasse les espiégleries et les concertations plus ou moins difficiles.

Nous nous plaignons que peu de jeunes viennent se joindre à nous, mais il faut laisser passer le temps pour percevoir l'importance de cette âme et lui donner la vie dans la douceur du souvenir et du rêve.

Ils viendront quand le présent s'émoussera et que le passé prendra peu à peu de l'importance.

Merci, Madame pour votre administration compétente et pour le bien que vous faites à vos élèves.

Nous constatons avec plaisir que votre établissement se distingue toujours aux examens puisque 70 % de candidats en A, 88 % en C et 55 % en D, ont obtenu le baccalauréat en 1973, soit une moyenne générale de 68 %, ce qui atteste la qualité des maîtres.

Monsieur le Président — Bien que je respecte infiniment ton titre, je me laisse aller à te tutoyer comme je l'ai toujours fait. J'ai voulu écrire mon pensum différemment — je n'ai pas pu.

Tu es si connu de tous dans cette assemblée qu'il me paraît inutile de prononcer ton panégyrique et presque de te présenter. La nouvelle de ta Présidence a été accueillie par tous avec enthousiasme.

Enfin ! Suivons les usages. Tu es né à Sainte-Bazeille, le 28 février 1908. Tu es d'une famille qui a toujours appartenu au monde du tabac que ce soit ton oncle ou ton père.

Ta mère était très aimée par tout le monde à Bergerac. Elle était professeur de musique. Elle donnait des leçons aux jeunes garnements que nous étions. Cela ne veut pas dire que nous lui ayons fait honneur. Mais c'était une aimable maman pour nous.

Tu as fait toutes tes études au collège et à 17 ans tu avais terminé du bachot. Dans la foulée tu prépares le concours d'entrée à l'école d'application des manufactures de l'état. Tu es reçu second.

Deux ans plus tard tu en sors major et tu fais partie de la première équipe de l'institut des tabacs de Bergerac.

Tu vas passer trois ans dans le Lot, à Gageac, puis ta carrière t'amène à Marmande. Tu es nommé alors Directeur Régional et pendant 20 ans tu restes à Périgueux qui devient ta seconde patrie. Tu y prendras ta retraite.

Mais comme tu ne peux voir restreindre ton activité, que tu te préoccupes de la vie sociale, tu deviens secrétaire bénévole de la « Société de propagande et d'action contre les taudis ». Tu y donnes le meilleur de toi-même pour le bonheur des autres

Voilà donc une vie de labeur bien remplie et ouverte sur un avenir géné-



reux. Nous t'en félicitons et sommes honorés que tu aies accepté de présider cette grande journée.

Si certaines années il faut que je laisse errer mon imagination pour me fixer sur quelque sujet d'actualité ce n'est pas hélas ! cette année !

Elle fut trop cruelle pour nous et mon devoir est de vous rappeler l'image physique et morale de nos chers disparus.

Nous ne verrons plus notre camarade Brisseau dont on remarquait la silhouette importante et les fortes moustaches se profilant à tous les banquets. Sa parole rocailleuse et pleine de bonté nous prodiguait de bons conseils. Il ne sera plus jamais parmi nous.

Notre ami Pucheu, membre du Comité de l'Amicale ne faisait pas de bruit mais il était le fidèle absolu qui malgré son attitude effacée savait nous suggérer une idée sage, et se dévouer à notre petite cause.

Il est parti trop tôt, laissant des regrets chez tous ceux qui l'ont bien connu.

Notre ami Robert Coq a succombé à une longue et cruelle maladie. Il me semblait à moi, son ami, qu'il était le secrétaire perpétuel. Dans ma pensée je ne voyais pas d'Association sans Coq et inversement Coq sans l'Association.

Il était cette Amicale à laquelle il pensait chaque jour commençant ce petit chef-d'œuvre que constituait le bulletin à partir de la dernière salutation à la fin du banquet.

Son esprit précis et curieux lui faisait rechercher dans les archives tout ce qui pouvait constituer une image attrayante pour le compte-rendu annuel. C'était pour lui un but et un délassément.

Notre ami Coq était né en 1896, il avait fait ses études dans notre vieux collège. Il avait terminé ses baccalauréats à 17 ans.

Il prépara le concours d'enregistrement où il fut reçu et puis... 1914 la guerre. Il partit avec sa classe.

Revenu, il commence sa carrière, il est nommé surnuméraire à Bergerac, puis à Tarbes.

Receveur de l'enregistrement il passe successivement à Monpazier, à Lalinde puis il est nommé à Montmirail, ensuite c'est Saint-Amant-les-Eaux, Mayenne, et enfin Bergerac où il fait une longue carrière. Ses qualités étant reconnues il est nommé Sous-Directeur à Bordeaux, c'est là qu'il rencontrera la retraite.

Mais notre camarade à l'activité débordante avait été élu Président de la Croix-Rouge, succédant à M. le Colonel de Teissière, le 5 août 1947.

Il va s'y prodiguer. Son esprit d'organisateur se donne à plein. Il fonde la goutte de lait, les consultations de nourrissons et développe cette œuvre merveilleuse qu'est le Secourisme. C'était l'occasion de donner à une jeu-

nesse qui paraît parfois désordonnée et récalcitrante un idéal et aussi les moyens d'y parvenir.

Cette jeunesse lui a gardé une profonde reconnaissance, et à su trouver cet idéal que nous lui proposons.

Devant la bonne marche du Comité de Bergerac, il devient Vice-Président du Conseil départemental de la Croix-Rouge.

Enfin appelé à Paris il était membre de la commission des finances au siège Central.

Il avait reçu évidemment toutes les distinctions de la Croix-Rouge.

Il était officier d'Académie et il fut chevalier de la Légion d'honneur le 30 décembre 1953.

En 1954, il est chevalier du Mérite. A ces qualités bien connues de Secrétaire de l'Association des Ancien Elève du Collège et de Président de la Croix-Rouge, il en est une que sa modestie passait sous silence.

Il était aussi écrivain. En tant qu'archiviste, il déchiffrait les vieux grimoires de la mairie. C'est ainsi qu'il fit éditer il y a quatre ans l'historique des rues de Bergerac.

Ce livre particulièrement remarquable est appelé à être le guide des touristes qui veulent avoir une idée exacte de notre ville.

Il fit éditer aussi des plaquettes sur Mounet-Sully et Œdipe-Roi. Sur Marc de Maillet le poète Crotte Bergeracois qui vécut de 1568 à 1628. Une de ces plaquettes reçut le « grand prix d'érudition littéraire de l'Académie des lettres et des arts du Périgord ».

Cette plaquette s'intitule *Alphonse Darlu, professeur de Marcel Proust*.

La préface de M. Sicard, professeur au lycée, débute ainsi « Nos concitoyens et en particulier les Anciens élèves du Lycée Henri IV se réjouiront certainement de trouver dans ce petit livre la figure d'un grand Bergeracois injustement oublié ».

Il était un de nos camarades dans le passé, ancien élève puis professeur agrégé de philosophie aux lycées de Périgueux, d'Angoulême, de Bordeaux, à Paris aux lycées Henri IV et Condorcet, à l'Ecole Normale de Sèvres, et qui termina sa brillante carrière comme inspecteur général de l'Instruction publique et vice-président du jury d'agrégation.

Il eut l'occasion d'avoir les plus brillants élèves tels Brunshwig, Fernand Gregh et enfin Marcel Proust qui le considéra toujours comme son héros et son maître à penser.

Voyez-vous M. Coq qui a été il n'y a guère, un grand Président de la Croix-Rouge, un Secrétaire omniprésent de l'Amicale, était aussi un érudit et un écrivain reconnu et couronné à qui sa modestie n'a pas permis de se valoriser auprès de ses contemporains.

On le connaissait mal. C'était un sensible et un timide. C'était aussi un grand cœur. C'était mon ami.

Nous n'avons pas encore mesuré combien il nous manquera à nous tous ; ceux qui le connaissait bien et ceux qui l'ont mal connu.

Il était tellement l'Association, qu'il a travaillé jusqu'au dernier moment au Bulletin. Si bien que celui de cette année est encore son œuvre.

Enfin il y eut, le 3 septembre 1973, une dernière catastrophe : l'accident effroyable arrivé à Jacques de Madaillan, le fils d'Amaury de Madaillan, ancien membre de notre comité.

Je crois, voyez-vous, en manière de conclusion qu'il faut trouver votre réconfort dans l'esprit de l'Association, dans cette âme émanée des murs de notre vieux Collège.

Je crois aussi que nous nous devons d'être fidèles à la pensée de ceux qui nous ont quitté en réalisant ce qu'ils espéraient : Une Amicale plus grande et plus efficace.!



Discours de M. Raymond ROUJEAN

président de la Fête annuelle

Mesdames, Messieurs, mes chers Camarades,

J'ai mis 20 ans pour satisfaire le désir exprimé par notre regretté Président le D^r Pierre Rousseau et son non moins estimé successeur, son fils.

Ceci m'a permis de revoir avec encore plus de recul la période 1918-1925 où je fis mes études secondaires dans notre collège élevé depuis à la dignité de lycée en attendant d'être classé monument historique.

La période 1918-1925, il y a 50 ans, c'est l'après guerre. Externe je ne pus profiter des joies toutes relatives de la vie interne de cet Etablissement.

Par contre je pouvais suivre l'évolution, la transformation de la vie familiale, de la vie de la population bergeracoise.

Quelle fut la vie de cette population bergeracoise ?

Quelle fut la vie d'un jeune collégien ?

En octobre 1918, date de mon entrée au collège, c'est encore la guerre. La poudrerie est en pleine activité, la population de Bergerac a doublé : autochtones, réfugiés, ouvriers de la poudrerie, indochinois, kabyles, sénégalais, etc. Les restrictions sont nombreuses. La vie à Bergerac n'est pas sûre dès la tombée de la nuit : les bagarres sont fréquentes surtout entre kabyles et sénégalais ; un poste de garde est installé sous le porche de l'église Notre-Dame. Des patrouilles sillonnent la ville jour et nuit.

Enfin le 11 novembre. J'habitais alors près de la Sous-Préfecture et je vois encore, au début de l'après-midi, le Sous-Préfet de l'époque, Daffas, père de notre regretté camarade, sortir en courant de la Sous-Préfecture en portant une chaise, monter sur celle-ci et annoncer la fin des hostilités.

Ce fut aussitôt une explosion de joie, un déchainement indescriptible. Précurseur du nudisme, un colosse, arpentant la rue du Marché avec son crâne seul couvert. Il est vrai que seul son couvre-chef attirait les regards. C'était un casque à pointe.

La guerre était finie mais que de malheurs, que de morts, que de ruines, que de familles touchées dans leurs plus chères affections.

Ce ne fut que trois ans après que, le temps faisant son œuvre, l'économie du pays ayant retrouvé une cadence presque normale, la population reprit goût à la vie et ayant besoin de se défouler, s'adonne aux plaisirs qu'elle peut se procurer :

L'expansion universelle du jazz date de 1917. Le charleston qui est à l'origine de toutes les danses modernes, mélange d'acrobaties et de mouvements primitifs inspirés des danses africaines, fut lancé à Paris,

début 1926, à la première de la Revue Nègre, au théâtre des Champs Elysées, avec les débuts de Joséphine Baker.

Les bergeracois suivirent le mouvement. Ils acceptèrent le jazz en attendant le charleston, mais développèrent aussi les courses de chevaux et furent les précurseurs de tous les festivals actuels avec leur Théâtre de la Nature.

Ceci me rappelle de bons souvenirs de ma vie de collégiens.

En 6^e, 5^e, 4^e nous sommes encore dans cette période triste, très triste de l'après-guerre.

En 4^e (1921-1922) notre professeur, Garde, a maintenu encore son banc de Guynemer et son banc des boches. Suivant le classement obtenu aux compositions de français et de latin, les cinq premiers prenaient place au banc « Guynemer », les cinq derniers au banc des « boches ». Les autres se plaçaient sur les bancs intermédiaires. Je fis tous les bancs.

La 3^e fut l'année de transition. J'y ai beaucoup pleuré. Mais ceci n'a rien à voir avec les séquelles de la guerre. Notre Professeur Galand, durant une bonne moitié de ses cours nous lisait des pages d'auteurs du programme, très émotif, trouvant vers ou prose d'une beauté exceptionnelle, il interrompait fréquemment sa lecture disait « Que c'est beau » et pleurait. Moi aussi, par contagion sans doute, étant peu sensible la poésie.

En seconde, j'eus la chance d'avoir un professeur qui réussit à me convaincre qu'une version latine n'était pas une devinette et qu'il ne suffisait pas de trouver quelques bouts de phrase traduits sur le Gaffiot pour connaître le sens du texte.

En première, Paul Petit, en math élem : le père Sequestre. Deux excellents maîtres. Bien que totalement différents : l'un, fantaisiste, obtenait de bons résultats, l'autre, la conscience même, obtenait d'excellents résultats.

A partir de la seconde, nous avons éprouvé, nous aussi, le besoin de nous défouler et, constituant une petite équipe, nous nous sommes beaucoup extériorisés.

Nous dansions, jouions au tennis, allions aux courses et bien entendu au Théâtre de la Nature. Nous avions aussi un « dada », la téléphonie sans fil dont c'était les débuts. L'hippodrome était à Pombonne. Nos moyens étant modestes, nous y allions à pied et prenions des pelouses. L'un d'entre nous passait en fraude au pesage et ramassait auprès d'amis déjà installés des cartes de pesage. Avec celles-ci nous faisons notre entrée au pesage, entrée non remarquée car désordonnée.

Puis nanti de 5 F montant de la mise minima au PMU, l'un d'entre nous partait chercher un ticket. Il se mettait près du guichet à 5 F et attendait l'arrivée, toujours au dernier moment, au guichet à 50 F, du curé Chabot qui tenait un bar à Périgueux et qui, bien qu'excommunié, portait la soutane. Celui-ci jouait gros, possédant les fins tuyaux. Notre camarade

disait alors à l'employé du PMU. « Comme Lui » en montrant le curé. Cette technique, parfaitement au point, réussissait à chaque course.

Nous revenions des courses en calèche et avions droit au champagne au Torton. Il faut reconnaître que nous le méritions bien !

Pour le Théâtre de la Nature, c'était un autre genre d'exercice. C'était en plein été et la location des places commençait, à la Halle aux Grains, un certain jour, à 7 h du matin.

Pour être les premiers à l'ouverture des guichets, certains bergeracois passaient la nuit. Nous aussi, bien que nous ne soyons que des clients du promenoir : par manque de moyens peut-être, mais plutôt par goût.

Nous nous retrouvions, à 22 h, la veille du jour de la location, sur la place, en face du Printania actuel, tous avec une brouette ou autre véhicule, chargé d'une chaise longue, victuailles et boissons diverses, disques, etc.

Vous pouvez vous imaginer ce que pouvait être cette nuit. Surtout que les autres bergeracois qui passaient la nuit à nos côtés, pris au jeu, mettaient en commun nourriture et boisson.

Une certaine fois, l'un d'entre nous qui habitait le faubourg nous quitta quelques instants sans oublier son canotier, coiffure à la mode à l'époque, puis, le lendemain matin, éprouva le besoin de me raccompagner avec sa brouette et son matériel. J'habitais alors près de la gare.

Traversant le Jardin Public, mon attention fut attirée par deux agents



de ville qui contemplaient Claveille dont le chef arrondi était couvert d'un magnifique canotier.

Nous nous arrêta mes et prîmes part à la conversation des deux représentants de l'Ordre public, déplorant cet irrespectueux incident.

Mon camarade s'offrit à faire la courte échelle à l'un d'eux. Celui-ci découvrit Claveille et retournant le canotier s'écria, « c'est un élève de l'école communale du faubourg, qui a fait le coup. Il a volé le chapeau de son directeur. Il y a le nom du directeur et son adresse écrite à l'intérieur ».

Mon camarade ne broncha pas, continua à faire la courte échelle mais ne prolongea pas l'entretien. Il était le fils du Directeur de l'école communale du Faubourg.

C'était un camarade charmant. Il fut par la suite pilote d'essai, jeune il avait déjà le goût du risque.

La nuit, il n'empruntait jamais la chaussée du pont sur la Dordogne pour rentrer chez lui. Il préférait le parapet. Nous faisons au tennis ayant deux terrains à notre disposition dont celui de Vincenot, à la Catte.

Nous étions bien entendu des supporters des Epis : les scores obtenus par cette équipe de classe n'étaient pas toujours représentatifs de la qualité des joueurs dont certains sont d'ailleurs présents aujourd'hui, le pilier Ramadour, Roger, De Meslon, Grégoire, Boudenot et l'international scolaire Sarraute.

J'ai eu d'ailleurs, toujours, une profonde admiration pour de Meslon. N'ayant jamais pu, en gymnastique, à la corde lisse, malgré les encouragements du professeur Piquel, hisser de plus de 50 cm mon postérieur, je restais pantois devant de Meslon et Castera qui se jouaient de la barre fixe et autres agrès.

Il existait aussi une coutume qui m'a été rapportée par Marvier. Les pensionnaires revenant de leur promenade dominicale avaient l'habitude, guidés par leur pion Chevassus dit « Bieus » qui fut par la suite agrégé d'anglais, à faire une halte au Bar tenu alors par les parents de Devine, pour y déguster huitres et vin blanc.

Je signale en passant cette coutume à Madame la Directrice, pensant qu'elle pourrait être reprise ne serait-ce que pour résorber les excédents actuels d'huitres de Marennes.

Les jeunes filles étaient admises dans notre équipe aussi ne fûmes nous pas surpris d'avoir, les premiers, en 1925, comme camarades d'études, trois jeunes filles en philo et une en math. elem., ces disciplines n'étant pas enseignées au collège de jeunes filles, établissement, si mes souvenirs sont exacts de création récente.

Me remémorant encore cette période de mon existence, revoyant mes camarades, j'ai cherché à savoir ce qu'ils étaient devenus. Beaucoup ne sont plus de ce monde.

Déformé peut-être par ma profession antérieure, j'ai fait des statistiques et ai constaté que la mortalité était moins élevée parmi ceux qui sont normalement assidus à nos banquets annuels que parmi les autres, prouvant ainsi que l'amicale ambiance que nous y trouvons, les bons vins, les bons mets que nous y dégustons sont pour nous la meilleure « Fontaine de Jouvence ».

Ce sera ma conclusion.

Petite chronique bordelaise

Le 19 avril dernier quelques camarades se sont réunis autour de notre ami le Sous-Préfet GUÉRIN, Directeur du Cabinet du Préfet d'Aquitaine. Il était venu incognito se retremper dans l'ambiance du collège avec ses anciens condisciples.

Le repas, qui était annoncé sous le patronnage des Périgourdiens de Bordeaux, était parfaitement dans le ton. En effet, il fut servi au restaurant du Petit Louvre, rue Porte-Dijeaux, où notre compatriote CAHUZAC nous traita très dignement.

Après le tourain blanchi, une magnifique omelette de cèpes nous apporta les effluves des forêts périgordes. Puis, ce fut le confit d'oie avec des pommes rissolées et des haricots verts. Une bonne salade à l'huile de noix et un copieux plateau de fromages eurent raison de notre appétit. Une glace mit fin à ces agapes fort arrosées de grand ordinaire rouge et de Saint-Emilion, puis de champagne offert par notre traiteur.

Comme toujours, de nombreux souvenirs furent évoqués, et notre Sous-Préfet s'était lancé dans le rugby avec ses voisins de table. Tout y a passé : les Epis, l'U.S.B., etc. La soirée fut excellente, l'ambiance très sympathique, et nous ne pouvons que déplorer le petit nombre des convives. Nous espérons que notre ami BRAMERIE, l'instigateur de cette réunion, ne se découragera pas pour autant et nous préparera pour l'an prochain une aussi agréable rencontre.

Etaient présents :

Audy, Biraud, Bordas, Bramerie, Chapard, Dupuy, Forie, Guérin, Helliant, Masmontet, Moreau, Roudier, Simounet.

Excusés :

Boutitie, Cousset, Laborie, Lardat, Marvier, Philibert, Vincenot.

J. F.

La Flamme sous l'Arc de Triomphe

(Novembre 1973)



Notre camarade (CHARROPPIN au milieu) ravive la flamme.

Le coin des jeunes



L'Assemblée Générale 1973 a décidé à l'unanimité de faire participer davantage les Jeunes à la vie de notre AMICALE. Conformément à ce vœu, nous avons adressé gratuitement ce Bulletin à tous les élèves des 3 classes de Terminales 1973-74, dont nous vous présentons ci-dessus et ci-contre les photos.

Ces jeunes camarades recevront de même le Bulletin en 1975 à la seule condition de retourner au Secrétaire le papillon du bas de la page.

Nous les invitons tous de façon aussi cordiale que pressante à participer à l'Assemblée générale et au banquet : sera pour eux une excellente occasion de rencontre avec leurs aînés à qui il pourront demander tous renseignements qui pourraient leur être utiles sur l'accession à leur carrière future.

Papillon à détacher et à retourner au Secrétaire : J. Gravier

Je soussigné : NOM Prénom :

Adresse précise
(en cas de changement dans l'année)

de la Promotion 1973-74, désire recevoir gratuitement le Bulletin de l'Amicale en 1975.



La vie du Lycée en 1973-74

vue par un élève de Terminale

Pendant la dernière année scolaire, Henri IV a vu défiler entre ses murs des visages nouveaux et des visages déjà connus. Certains arrivaient à peine d'autres s'apprêtaient déjà à partir. Certes, les nouveaux arrivants eurent du mal à s'habituer aux vieux murs. Les premiers jours, c'est un peu déprimant ! Mais, bien vite cela passa.

De plus, comme chaque année, Henri IV a connu quelques aménagements nouveaux : au mois de septembre dernier nous avons découvert deux salles d'étude entièrement refaites à neuf. Certains murs avaient reçu une nouvelle couche de peinture. Vers la fin de l'année, les agents ont enlevé les poêles à mazout de certaines salles. Certains parmi nous, mieux informés, disaient qu'ils allaient être remplacés par le chauffage central !

Enfin la fin de l'année arriva. Pour un certain nombre d'entre nous c'était l'année décisive, l'année du choix. Et, à cet effet, je pense que l'idée proposée par M. Gravier d'établir un Annuaire des Anciens élèves par professions serait excellente car nous, les jeunes, nous pourrions nous y référer fort utilement pour réclamer un conseil si le besoin s'en présentait.

Elèves d'Henri IV en 1973-74, nous n'avons pas marqué plus que les autres ce vieux lycée mais nous garderons une pensée émue pour cette vieille bâtisse.

Didier LOUREC.

Les Anciens du collège Henri IV et l'HISTOIRE...

Nous accueillerons avec plaisir sous cette rubrique les récits d'événements vécus par nos camarades dans diverses périodes historiques et dont ils ont été les témoins oculaires. Aujourd'hui nous céderons la plume à notre camarade Roger Rebière, un ancien du 108^e, incorporé le 13 octobre 1913. Il nous garantit l'authenticité des faits suivants que nous extrayons du n° 1387 du Journal des Combattants transmis par ses soins :

Fraternisation...

Un événement incroyable s'était produit, au mois de novembre 1915, dans les tranchées du Labyrinthe, à Neuville-Saint-Vaast. Un matin, à l'aube, face aux positions occupées par le 2^e bataillon, cinq ou six Allemands apparurent au-dessus du parapet de la tranchée ennemie, sans

apparemment se soucier de la fusillade qu'ils pouvaient déclencher et lancèrent, en agitant joyeusement les mains, de sonores « Guten Morgen Kamerad ! » auxquels répondirent quelques Français, d'abord éberlués. Puis un Allemand sauta hors de la tranchée, bientôt suivi par les autres, et tous se dirigèrent vers les nôtres, qui vinrent à leur rencontre. Personne n'était armé, on se serra les mains cordialement, on échangea même du jambon allemand contre du pinard français !

Mais cela ne dura que vingt minutes et, sur un signe des Allemands, chacun regagna sa propre tranchée - et la guerre recommença...

Ce cas de fraternisation, que l'on a peine à imaginer, fit un certain bruit à l'état-major et causa des inquiétudes. Il n'eut cependant aucune suite, le secteur ne connut alors plus une heure de répit et ceux qui, pendant vingt minutes s'étaient cordialement serré les mains recommencèrent à se fusiller, à se grenader, à se mitrailler...

*
**

Une marraine insolite...

Il y eut, à peu près à la même époque une histoire aussi étonnante au 108^e : un caporal du régiment, comme d'autres avaient des marraines, de guerre, partout en France ou dans les pays alliés, eut comme correspondante... une Allemande, demeurant en Allemagne !

Roger Rebière, engagé volontaire au 108^e en 1913, caporal à la 6^e compagnie le 2 août 1914, a fait campagne avec ce régiment jusqu'à la fin du mois d'août 1917, époque à laquelle il fut muté dans l'Aviation et devint pilote à l'escadrille BR. 222. Il avait connu à Elberfeld, avant la guerre, une jeune Allemande avec qui il sympathisa et correspondit. La guerre n'interrompit pas leurs relations épistolaires qui se poursuivirent par la Suisse. Ce fut un cas exceptionnel et sans doute unique dans cette guerre et cette correspondance aurait pu attirer de graves ennuis à l'intéressé que l'on aurait pu soupçonner et inculper d'« intelligence avec l'ennemi ». On sait où cela pouvait le mener.



Promenade de Printemps

Note du Secrétaire Général

Nous avons pensé que nos camarades, amoureux par définition de notre belle région bergeracoise, seraient heureux de trouver dans leur Bulletin le plan de quelques visites touristiques élaborés par notre ami le professeur Jean Barthe pour le Centre d'Action Touristique de Bergerac (C.A.T.). Les visites pourraient d'ailleurs s'intituler « Hors des sentiers battus », car elles ont pour but d'attirer l'attention sur des sites que nous avons tous cotoyés sans les voir. Mais laissons la parole à Jean Barthe.

Promenade entre Couze et Dropt

Nous vous convierons aujourd'hui

« A suivre les chemins secrets de l'aventure par un matin de Floréal »

Cependant cette sortie peut apparaître à prime abord comme du déjà vu, puis que nous refaisons en partie le circuit des bastides, inauguré il y a maintenant neuf ans, sous un ciel peu clément. Mais nous le parcourons sur un mode beaucoup plus fantaisiste, sans la lourde carapace de tout ce qui est officiel ; nous écartant de la ligne droite, nous vous montrerons sites et manoirs souvent ignorés, créations récentes, et nous attirerons votre attention sur des points généralement négligés même dans les lieux qu'on croit le mieux connaître.

Notre excursion qui déborde sur le Lot-et-Garonne se fera essentiellement à travers un plateau aux assises calcaires souvent recouvert des argiles et des sables du sidérolithique avec des plaques de mollasse surtout vers le sud. Pâturages, champs et vergers où la prune domine alternent avec les bois, plus denses à l'est, où éclosent les cèpes cachés sous les fougères ; mais, depuis peu, fraises et champs de légumes progressent aux dépens des châtaigniers. La Couze, le Dropt et leurs affluents ont découpé le plateau, isolant ainsi des pech aux larges horizons où se sont perchés églises et châteaux.

Quel plaisir d'errer à travers la campagne en ce milieu de Mai où les fleurs, ajoutent des tons plus gais et plus variés à la gamme infinie des verts, du vert tendre et délicat des peupliers au vert déjà foncé des fromentaux ?

Le départ. — Empruntant la route de la rive gauche nous traverserons Saint-Aubin qui a près de l'église une belle gentilhommière et laisserons à notre gauche Faux en pleine expansion touristique et hôtelière ; nous

aurons une pensée émue pour le preux capitaine Guilhem qui dort depuis des siècles sous une énorme pierre dans le champ que vient d'acheter la ville de Bergerac.

Le Moulin de Justice. — A Naussannes nous tournerons à gauche pour nous rendre au Moulin de Justice ; il a perdu ses ailes et depuis longtemps ne se balancent plus à la potence les suppliciés sans doute enfouis dans la petite nécropole voisine ; si le panorama est moins étendu que celui des moulins de Boisse il est peut être plus agréable surtout vers Beaumont.

LUZIER. — Revenant sur nos pas nous suivrons d'assez près sur notre gauche le petit ruisseau de Naussannes. Près de sa jonction avec le Lugassou se dresse le château de Luzier. Sa position est presque aussi forte que celle de Bannes son voisin. Il apparaît aussi solidement assis sur le roc dans lequel on dut creuser ses douves pour mieux l'isoler ; on y accédait jadis par un pont levis remplacé plus tard par un massif châtelet. Après les péripéties de la guerre de cent ans, on voit le 13 novembre 1585, le catholique seigneur de Luzier venir libérer Beaumont aux mains du capitaine de Panisseau. Mal lui en prit. Le 24 novembre une partie de l'armée de Turenne vint assiéger Luzier qui fut pris et démantelé après avoir reçu 75 coups de canon. Luzier ne devait retrouver son éclat qu'avec les de Paty ; ceux-ci accrurent la seigneurie et firent édifier les logis que l'on voit aujourd'hui avec leurs pilastres et leurs colonnes à l'élégance un peu lourde. Le château qui appartient de nos jours à la comtesse de Contenson a conservé beaucoup d'allure.

BELPECH. — Sur les bords du Lugassou, le moulin de Surrier nous offre ses ombrages et ses pièces d'eau propices aux ébats nautiques. Résistant à la tentation, nous regarderons en face le château de Bannes qui nous apparaît sous un aspect différent et peut être un peu moins séduisant, que de la route venant de Couze. Nous rejoindrons celle-ci et monterons jusqu'à la chapelle de Belpech qui domine le confluent de la Couze et du Lugassou. Elle faisait partie d'un prieuré dépendant de Cadouin. Erigée dès la fin du XI^e siècle, elle a conservé son abside semi circulaire avec ses modillons historiés ; la nef et le portail sont du XV^e siècle ; le petit clocher roman à contrefort plat a été malheureusement relevé par la suite. Mais la vue est très intéressante, soit sur Beaumont, soit sur Bannes et la vallée.

BEAUMONT

Beaumont n'est que la traduction française de Belpech. Luc de Thany fonda la Bastide en 1272, peu après l'avènement d'Edouard 1^{er}. Le roi d'Angleterre par piété filiale lui fit donner une forme en H en l'honneur de son père Henri III. Cinq ans plus tard, en 1277, dès qu'elle commença à se peupler, une charte fut accordée à ses habitants.

Pendant la guerre de cent ans, la ville est le plus souvent anglaise jusqu'en 1442. Le 14 octobre de cette année, pendant le siège de Bannes, Charles VII donne « le château et la seigneurie » de Beaumont à Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne qui avait contribué à sa reprise.

La Bastide connut plus d'ennuis pendant les guerres de religion. En 1585 le capitaine de Panisseau ébranla avec un pétard la porte de Froment et occupa la ville ; il dut se retirer au bout de 2 jours après avoir pillé et brûlé mais sans avoir pu s'emparer de la tour de Pechgrand ni de l'église où les habitants s'étaient réfugiés.

Beaumont qui reçut plusieurs fois la visite des Croquants, n'est bientôt plus traitée en Bastide mais devient le comté de Beaumont ; en 1643, elle est donnée à Maurice de La Tour d'Auvergne, prince de Bouillon, frère du grand Turenne. Elle passe en 1733 à la famille parlementaire des Augeard, bienveillants et généreux, puis en 1763 à celle des Paty âpres et procéduriers qui la gardent jusqu'à la Révolution. Beaumont s'enorgueillit d'un chirurgien célèbre le professeur Testut qui fut aussi son historien.

La Bastide a conservé ses rues rectilignes, sa place centrale bordée de maisons à cornières aux arcs brisés ou en plein cintre, ainsi qu'une partie de son enceinte, surtout à l'ouest. Des quatre tours d'angle subsistent la tour carrée du sud-est sauvée par les soins du docteur Testut et la tour ronde du nord-ouest ou tour de Bannes, bien remaniée.

Des 16 portes de l'enceinte, il ne reste que celle de Luzier qui menait au moulin de la ville ; elle n'a plus son étage supérieur ; on aperçoit encore les rainures de sa herse, les six gonds et les trous pour la barre de fermeture et l'escalier d'accès au corps de garde. Les restes des remparts, utilisés dans les constructions de logements, sont percés de baies ogivales et de fenêtres géminées ; nombreuses sont les anciennes demeures comme celle du docteur Pampouille avec sa tour et la maison de Parades bordée d'une fenêtre d'angle sur la façade et percée dans la rue Renarde d'une fenêtre délicatement armoriée avec la rose des Lancastre.

Mais l'attraction essentielle de Beaumont c'est son église fortifiée de la fin du XIII^e siècle, le plus bel édifice gothique du Périgord. Les deux hautes tours carrées à trois étages qui flanquent la façade avec leurs crénaux, meurtrières et machicoulis sont reliées par une galerie bordée d'une balustrade à arcatures trilobées, au-dessus desquelles court une frise de feuillage et d'étoiles.

Entre les deux tours s'ouvre le grand portail (8,60 m × 6,30 m) un des plus élégants de tout le sud-ouest à cette époque. Il se compose de 5 voussures ogivales à ressauts successifs ; chaque voussure repose sur un faisceau de fines colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de feuilles de vigne et de lierre disposées en 2 rangées de boucliers. La porte flanquée et surmontée de niches s'ouvre en anses de panier sous un arc brisé. Sous

la galerie court une frise artistement ouvrée entre deux lions en gargouille ; on aperçoit 21 sujets traités avec fantaisie dont une sirène, les quatre animaux de l'apocalypse, une scène de chasse, etc.

A l'intérieur la magnifique voûte de 52 mètres se rapprochant du style angevin a été victime de nécessaires restaurations. Le chœur est éclairé par une belle rosace. Au dessus de la voûte se trouve une vaste salle d'armes d'où, lors des périls, les prières des habitants montaient vers l'éternel. C'est en venant de Saint-Avit que l'édifice dont on aperçoit en face le chevet, apparaît dans toute son imposante grandeur.

La cité de Beaumont, longtemps un peu endormie a maintenant secoué sa torpeur ; bien équipée sur tous les plans et en particulier l'hôtellerie, bien située au temps de l'automobile elle attire les visiteurs et fixe les amateurs de calme et de bon air comme l'attestent, extra muros, les nombreuses et coquettes constructions modernes.

LE CANTON DE MONPAZIER

Quittant Beaumont, nous suivons une route de faite qui nous fait profiter d'agréables perspectives, et d'abord au nord-est où se dresse au loin la puissante silhouette de Saint-Avit.

Le canton de Beaumont culmine à l'église de Rampieux, qui a perdu sa coupole, mais d'où l'on jouit encore d'un large panorama. Aussitôt après nous entrons dans le canton de Monpazier où nous visiterons plus particulièrement la Valade, Saint-Cassien, Marsales et Gaugeac, les communes qui avec Capdrot faisaient partie de « l'honneur » de Monpazier d'après les accords de 1285-1286.

SAINTE-CASSIEN. — Si l'église de La Valade n'offre, malgré sa flèche, qu'un modernisme banal, plus intéressante est toute proche la maison Forte à tourelles qu'avaient fait édifier les Biron pour protéger cette partie de leurs fiefs. Le val d'un ruisseau nous mène à Saint-Cassien qui est fier de posséder une des trois stations ionosphériques françaises. Son directeur aura l'amabilité de nous la faire visiter et nous expliquera comment se fait l'étude de la haute atmosphère, domaine des ions.

MARSALES. — Obliquant vers le nord-est, nous reviendrons sur terre à Marsales où le sol de l'hippodrome résonne l'été sous les sabots des fiers trotteurs. Un beau portail introduisait jadis dans la cour d'honneur du château de Marsales ; un logis du XVII^e siècle a pris la place de l'ancien corps central, mais la demeure qui appartient à M^{lle} Bony de Lavergne est toujours flanquée de ses grosses tours rondes du XV^e siècle ; à son ombre se blottit une petite église romane.

Un peu plus loin, à l'orée des bois, sans nous perdre à la recherche d'une allée couverte peu accessible, nous irons voir le nouveau lac de 3

hectares créé par la retenue des eaux de la Verronne naissante ; les sportifs pourront s'y ébattre s'ils ne craignent pas la fraîcheur de l'onde. Ils gagneront ensuite rapidement Monpazier, où, dans un cadre médiéval, il trouveront les satisfactions gastronomiques qu'on n'est en droit d'exiger en Périgord.

MONPAZIER

C'est après la Convention de 1279 rendant l'Agenais à Edouard 1^{er} que Jean de Grailly, en accord avec le seigneur de Biron, créa en 1285 la nouvelle Bastide en prenant 43 hectares à Capdrot. Pour les férus d'étymologie disons que Monpazier signifie peut-être colline du Pacier (le pacier était un fonctionnaire chargé de veiller à l'observation des trêves et des traités).

La création de Jean de Grailly est le type le plus parfait et le plus intact de Bastide. Son édification a été favorisée par sa position à l'extrémité d'une vaste plateau entre 2 ravins dominant la vallée du Dropt ; elle forme un parallélogramme régulier, les quatre rues principales se coupant à angle droit. La ville est encore close en partie par ses remparts percés de 3 portes, deux au nord et une au sud.

Les logis généralement de même dimension étaient souvent séparés les uns des autres par des ruelles, les andrones ; elles servaient à bien des usages comme l'indiquent les petites bretèches renfermant une pierre percée suspendue sur le vide.

Au nord-est, un peu à l'écart suivant la règle, l'église est un très complexe édifice ; elle a un clocher roman bien remanié ; sa nef unique, son vaste chœur polygonal et ses chapelles sont des divers âges du gothique, tandis que les arcs doubleaux du transept dont la voûte est surhaussée, reposent sur des colonnes nettement romanes de leur base jusqu'au chapiteaux historiés ;

Le chœur contient de belles stalles venues de Capdrot en 1490 avec la Collégiale. Enfin la porte Renaissance, stupidement mutilée par la Révolution, est une pure merveille.

Presque en face se dressent toujours les trois étages de la « Grange au dîmes » avec leurs ouvertures géminées à l'étage supérieur. Au sud-est de l'église, on créa plus tard au XVII^e siècle au détriment d'anciennes demeures un hôpital où vivent encore les sœurs de Sainte-Marthe et le couvent des Récollets qui abrite l'actuelle Mairie.

La place, cœur de la Cité, reste le plus beau joyau de Monpazier. Des maisons sur cornières aux arcs variés l'entourent sans nulle brèche ; on a évidé les maisons d'angle au rez-de-chaussée pour permettre le passage ; au milieu la vieille halle où sont exposés les poids et mesures jadis usités.

Cette place fut le théâtre de bien des événements. Elle vit les réceptions

des Grands comme celle de Jeanne d'Albret et plus tard d'Henri de Navarre qui fut évoquée lors de l'inauguration du circuit des Bastides. Le 17 janvier 1581 Daniel de Pourquery de Boisserin, fils du 1^{er} Consul y lut les articles de la paix du Fleix ; ce fut une explosion d'allégresse qui se manifesta par un feu de joie et « un tintamarre de feux d'arquebuses et autres instruments ». C'est là enfin que le tisserand Buffarot, chef des Croquants de la Bessède fut atrocement supplicié le 6 août 1637 : « il fut rompu vif sur un échafaud de tous ses membres, les uns après les autres, la tête la dernière, sans être bandé. On exposa ses bras et ses jambes en divers endroits et son corps sur un cerisier à Bernadet ; sa tête fut portée à Belvès ». Comme quoi, même révolté, mieux vaut être maréchal duc que tisserand.

Depuis le Capitan, les cinéastes ont découvert Monpazier ; leur action a été doublement bénéfique : elle a mieux fait connaître Monpazier au dehors ; elle l'a fait aussi mieux apprécier par ses habitants qui, sous l'égide des Beaux Arts, font un magnifique effort pour leur petite cité où un festival qui se tient en juillet sur la place obtient un très vif succès.

Aussi, avec son hôtellerie rénovée qui a retrouvé sa réputation d'avant 1939, son terrain des Poujades mis à la disposition des campeurs, la proximité du lac de Véronne et celle de Biron, Monpazier est-il déjà un centre d'accueil très réputé.

CAPDROT et SAINT-GERMAIN. — Nous ne monterons pas jusqu'à Capdrot ; c'est sur son territoire que le Dropt prend sa source « Caput dropti = Tête du Dropt » il creuse dans la mollasse une large et riche vallée alluviale avant de verser ses eaux laiteuses dans la Garonne à Caudrot « cauda dropti = la fin du Dropt ».

La commune est parsemée de gentilhomnières. La plus importante, Pechegut qui abritait les Constantin au XVIII^e siècle et après 1940 le maquis, fut incendiée en 1943 par les troupes allemandes. L'ancienne église collégiale a une abside romane avec deux absidioles en cul de four, ainsi qu'une crypte et une vierge vénérable en bois polychromé ; mais stalles et chanoines déménagèrent en même temps à Monpazier en 1490, sous les auspices de Pierre de Gains, abbé de Cadouin.

Après avoir longé la base des remparts de Monpazier, le Dropt doit obliquer vers le sud après s'être heurté aux côteaux de Gaugeac ; au nord de cette commune on aperçoit encore la tour polygonale d'un manoir qui fut aux Péchalvès et n'est plus qu'une ferme. Bientôt un chemin assez raide nous mène à Saint-Germain dont les tours rondes encadrent un logis du XV^e siècle.

Le seigneur de Saint-Germain était l'homme et le donzel du seigneur de Biron. Lorsqu'une nouvelle dame de Biron faisait sa première entrée dans la forteresse, Saint-Germain la conduisait en tenant la bride de son cheval jusque dans la première cour du castel où elle mettait pied à terre.

Il la menait ensuite dans une des salles où elle s'asseyait, Alors Saint-Germain à genoux lui demandait d'agréer son hommage et lui jurait fidélité après l'avoir baisée sur la joue droite. Il emportait en souvenir le cheval, le harnois et la robe que portait la dame pour la cérémonie ; on peut se demander où s'arrêtaient les devoirs et les droits d'un tel vassal ?

Cependant bien plus tard, un seigneur de Saint-Germain aurait eu la mauvaise idée de se vanter d'apercevoir du sommet de sa tour du sud le seigneur de Biron dans sa salle à manger ; quelques coups de canon bien ajustés rabaisèrent ses prétentions et la tour resta décoiffée. On aborde le château par la cour intérieure où une petite chapelle ne manque pas de grâce, et peut-être serons nous admis à visiter l'intérieur qui renferme de belles cheminées.

BIRON

Dominant le pays à 10 lieues à la ronde, le château de Biron se dresse orgueilleux sur sa butte. Dans sa complexité le château est le reflet de l'âme tourmentée de ses maîtres les Gontaut-Biron. Du X^e siècle à la Révolution, il vécut avec eux les grands moments de l'histoire de France.

Que de destinées tragiques ! depuis Martin Algaïs, gendre d'un Biron qui se dressa contre Simon de Montfort et périt attaché à la queue d'un cheval jusqu'au beau Lauzun ; celui-ci connut la disgrâce pour avoir regardé plus haut que le Lauzun de la Grande Mademoiselle et, devenu Duc de Biron et général de la République fut décapité sous la Terreur. De tous le moins sympathique malgré la complainte, est le premier duc de Biron Charles de Gontaut, brutal et d'une ambition démesurée qui eut la tête tranchée à la Bastille le 31 juillet 1602 pour avoir pactisé avec les ennemis de la France.

Pour mieux évoquer la figure du moins connu, Martin Algaïs, nous vous citerons les vers d'un poète périgordin qui fut rarement édité.

BIRON et SIMON DE MONTFORT

Malgré ses murs épais et son puissant donjon,
Au seul nom du croisé, le cœur plein de détresse
Les routiers ont livré avec leur forteresse
Leur chef, Martin Algaïs, gendre du vieux Biron,

Et Simon de Montfort, le farouche baron,
A regardé périr, traîné dans la poussière,
Au galop enragé d'un fougueux étalon,
Le sénéchal félon du roi Jean d'Angleterre.

Son corps, d'abord pendu, sera livré aux chiens ;
Puis, louant le Seigneur qui reconnaît les siens
S'ils savent mériter son appui tutélaire,

Le dur soldat rongé d'ambitieux desseins
Ira mettre à Cadouin chez les Cisterciens,
Une lampe d'argent au pied du Saint-Suaire.

Sept siècles ont accumulé leurs styles et leurs modes : tours et remparts de la forteresse médiévale aux pierres rougies par les flambées des sièges, grâce et finesse du gothique finissant et de la Renaissance — art plus sobre du XVII^e siècle.

Dans la première cour, surmontant l'église paroissiale, une splendide chapelle au portail flamboyant contient le double tombeau de son constructeur Armand de Gontaut-Biron évêque de Sarlat et de son frère Pons.

A gauche, la tour du gardien est du XII^e siècle mais a été enjolivée au XVI^e par les artistes venus d'Italie.

Au fond de la cour, près des anciens bâtiments des Recettes, on découvre de la terrasse, bien au delà de Monflanquin et de Puymirol, les champs de l'Agenais aux clairs horizons.

Par un donjon du XII^e siècle et un bel escalier, on accède à une deuxième cour plus élevée. Elle est flanquée à gauche du bâtiment des Maréchaux ; les dimensions imposantes de la grande salle des Etats comme de la cuisine qu'elle surmonte étaient en harmonie avec la volonté de puissance d'Armand de Gontaut-Biron, le grand homme de guerre, et de son fils Charles le conspirateur malheureux.

Sur la droite, un château du XV^e siècle a été rajeuni par une belle porte flamboyante et d'élégantes fenêtres à meneaux.

Au nord, un arc grandiose en anse de panier précède un portique à huit colonnes du début de XVII^e siècle ; des jardins, la vue s'étend vers Monpazier sur un paysage plus sévère où s'inscrit la sombre forêt péri-gourdine.

Avant de quitter Biron, il faut jeter un coup d'œil sur le village où subsiste à l'état de ruines, une partie des remparts extérieurs. En contre bas, l'ancienne église paroissiale est un édifice roman du XII^e siècle dont les voûtes reposent sur des massives colonnes ; tout près une maison du XVI^e siècle fut habitée par Bernard de Palissy.

VILLERÉAL

Nous prendrons vers l'ouest et traverserons Vergt-de-Biron sans voir le dolmen de Branne plus au nord. Nous entrons en Lot-et-Garonne où le fertile terroir à base de mollasse est couvert de vergers de pruniers et de

champs autant légumiers que céréaliers ; mais l'élevage est l'occupation essentielle comme l'attestent les vastes granges étables. Après Saint-Martin-de-Villeréal nous rejoignons la vallée du Dropt. Villeréal fut fondé vers 1267 dans un fief de Gaston de Gontaut-Biron qui s'inclina devant le désir du comte Alphonse de Poitier. Devenue anglaise, la Bastide n'était pas encore terminée en 1289 et Edouard 1^{er} dut décider que si les Consuls étaient incapables de remplir leurs obligations le sénéchal ou le juge ordinaire d'Agenais en désigneraient d'autres.

Villeréal contrôle le passage du Dropt mais n'a pas la position haut perchée de Monflanquin ou de Castillonnès, ce qui nuit au pittoresque. En revanche, la Bastide construite sur une terrasse a un plan très régulier. Les remparts, tardivement construits étaient flanqués de 8 tours. La place centrale est entourée de vastes arcades avec des balcons de bois aux étages. La halle est encore surmontée de l'ancien hôtel de ville soutenu par des piliers de chêne ; surtout l'église en croix latine du XIII^e siècle très peu retouchée est d'un grand intérêt avec son chevet plat et son portail monumental.

Les éleveurs de Villeréal s'intéressent particulièrement à la race chevaline et l'hippodrome très agréable est un des plus fréquentés de l'Agenais. Un léger détour par Born permettrait de voir le château où naquit François Xavier de Belzunce futur évêque de Marseille.

LA BASTIDE. — Mais nous emprunterons la rive droite du Dropt. Après Saint-Dizier dont les seigneurs s'ils protégèrent souvent ISSIGEAC eurent aussi maille à partir avec son doyen, nous marquerons un dernier arrêt à la Bastide, dans la commune de Saint-Quentin-du-Dropt. Malgré le nom il s'agit d'une maison forte du XV^e siècle de très belle apparence ; une terrasse aux arbres vigoureux s'avance jusqu'au Dropt. Depuis des siècles la demeure appartient à la famille de Bideran qui possède aussi Canterane au joli nom, ancien pavillon de chasse dans la commune de Cavarc.

MALRIGOU DE BIDERAN

C'est Malrigou de Bideran qui donna le plus d'éclat à son nom. On le trouve à ses débuts vassal des Estissac, dans le canton de Villamblard. Il est « procureur constitué de nobles et puissants hommes Messire d'Estissac ». Il sera un parfait vassal et un excellent tuteur pour le jeune Amaury d'Estissac dont il protège les intérêts. C'est un habile homme de guerre et un politique avisé. Comme les de Grailly, les Montferrand et tant d'autres il défend, plutôt que la cause anglaise, l'indépendance des seigneur de Guyenne.

Les pierres du donjon de Biron lui doivent leur belle pâtime rousse grâce à l'incendie qu'il fit allumer à l'approche de Charles de Gontaut auquel il dut rendre en 1444 la forteresse pour la ressaisir plus tard.

Comme capitaine de Bergerac, en accord total avec les habitants, il rendit le 6 octobre 1450 la ville à Jean de Penthievre, comte du Périgord mais en stipulant que la garnison anglaise pourrait se retirer « bagues sauvées » ; ce qui n'empêcha pas beaucoup plus tard les représentants de la ville de donner comme preuve de leur fidélité « le massacre des Anglais ».

Réconcilié avec Charles VII qui lui reconnaît l'importante seigneurie de Roussille, il négociera à nouveau contre finance la restitution de Biron. Aux portes de Bergerac, il acquiert le manoir de la Poncie avec de nombreuses dépendances dans les régions de Sigoulès et de La Force.

Il aura une fin de vie paisible, aimé d'une ville à laquelle il avait su épargner les affres d'un siège.

Le retour. — Tournant à notre droite nous apercevrons les tours du château de Saint-Quentin et bientôt nous serons revenus en Dordogne. Nous contournerons la petite cité bien connue d'Issigeac, puis à travers les pampres déjà vigoureux et les vergers de la côte de Planque, comme Malrigoux nous retrouverons à Bergerac un repos bien mérité après les péripéties d'une studieuse excursion chargée d'histoire.

Et vous remémorant cette bonne journée,
Plus qu'aux tristes héros d'un destin inhumain,
Vos rêves s'en iront vers la jeune épousée
Faisant don de sa robe à l'heureux Saint-Germain.

J. BARTHE.



NÉCROLOGIE

Camarades décédés en 1973-74

DES MESNARD Yves	ROUGIER Raymond
DESPLANCHES Denis	SIMOUNET Ludovic
ROUJEAN Raymond	VINCENOT René
TOURNAIRE Pierre	D ^r J.-L. PAMPOUILLE
JAMET Henri	BARDON Henri

N. B. : Nos camarades sont instamment priés de vouloir bien aviser le secrétariat lorsqu'ils apprennent la disparition de l'un des nôtres.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	HAYTON Enrique (1871-1953)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)	JALABERT René (1905-1970)
BARBARIN Robert (1887-1968)	LAVIGNE Emile (1904-1968)
BÉNEY Robert (1897-1958)	LIONNET Edmond (1870-1944)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	MATTER Paul (1872-1959)
BOUCHER Charles (1880-1971)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
BRANDA Marcel (1885-1972)	MIRABEL Roger (1891-1950)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MORIN Henri (1889-1969)
CARMILLE René (1886-1945)	MORIZE Marcel (1894-1939)
CHEVALIER Albert (1874-1970)	NADAUD Pierre (1888-1944)
COQ Robert (1896-1973)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
DEJOUAS René (1891-1959)	POZZI Jean (1884-1967)
DESPLANCHES Denis	POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
FABRE Albert (1879-1955)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
FLOURET Marcel (1892-1971)	SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
FOURNIER Charles (1892-1955)	VERGNIOL André (1893-1965)
GOULARD Jacques (1895-1964)	VERNEDE Georges (1895-1971)

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4 trimestre 1974 (N° 992)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A CINQ CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
